

**NON AU CONCLAVE MACRON/BAYROU !  
OUI A L'ORGANISATION DE LA MOBILISATION  
POUR L'ABROGATION !**

Dans son discours de politique générale le 14 janvier 2025, le 1<sup>er</sup> ministre Bayrou a annoncé qu'il chargeait les organisations syndicales (salariales et patronales) de se réunir en « conclave » pendant 3 mois pour « trouver un accord d'équilibre et de justice » qui aurait force de loi, à condition qu'il « réponde à l'exigence fixée par la cour des comptes ». A défaut d'accord, la réforme des retraites actuelle continuera de s'appliquer.

Autant dire que rien de favorable aux salariés ne peut sortir de ce « conclave » dont l'objectif fixé est d'être intégré à un budget qui prévoit des dizaines de milliards de coupes dans les droits des salariés.

Notre rôle n'est pas de discuter pour aménager une réforme qui est rejetée par la grande majorité des salariés et ainsi porter la responsabilité des mesures prises contre les salariés en matière de retraite.

Alors que le patronat profite chaque année de 200 milliards d'aides fiscales et d'exonération de cotisations, notre rôle n'est pas non plus de faire la loi avec lui, ni de cautionner l'intégration des organisations syndicales à l'état pour réaliser l'association capital/travail.

Forte de son indépendance vis-à-vis des pouvoirs politiques et de l'état, Force Ouvrière n'a rien à faire dans ce « conclave », Force Ouvrière ne doit pas marcher dans cette combine.

Notre rôle c'est de tout mettre en œuvre pour organiser la mobilisation pour l'abrogation.

Clermont-Ferrand le 15 janvier 2025